

## Visites des lieux de privation de liberté : le combat continue pour les bâtonniers qui luttent contre l'indignité des conditions de détention

**Le 2 avril marquera le lancement de la troisième édition de l'opération nationale de visites, par les bâtonniers, des lieux de privation de liberté, organisée par la Conférence des bâtonniers de France. Une initiative essentielle pour dénoncer les conditions indignes de détention qui persistent dans notre pays. Cette opération permettra aux bâtonniers de l'Hexagone et des Outre-mer de visiter les geôles et les dépôts des tribunaux.**

Lors des deux premières éditions (journée du 15 mars 2023 et semaine d'action en novembre 2023), les bâtonniers ont pu constater des conditions de vie préoccupantes des détenus et des gardés à vue. Manque d'hygiène, vétusté des bâtiments, surpopulation, manque de personnel, insalubrité et difficultés d'accès au droit ont été identifiés comme des préoccupations majeures. Ces constatations soulignent l'urgence d'une action pour améliorer les conditions de détention et garantir le respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté.

Les visites des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté sont cruciales pour dénoncer toute forme d'indignité et pour sensibiliser l'opinion publique sur les réalités, souvent méconnues, du système carcéral et sur l'état, parfois très inquiétant, des locaux de garde à vue.

Ainsi, la Conférence des bâtonniers a décidé de réitérer l'opération nationale, en se concentrant cette fois-ci principalement sur les visites des geôles et dépôts des tribunaux.

---

*« La privation de liberté, contrainte parfois nécessaire, doit avoir pour préoccupation première la préservation de la dignité humaine et bannir toute violence, humiliation ou condition dégradante », exprime Pierre Dunac, président de la Commission pénale de la Conférence des bâtonniers*

*« Les personnes sortant de garde-à-vue peuvent rester dans les sous-sols des palais de justice jusqu'à 20 heures avant d'être jugées. Elles y sont alors confrontées à leurs angoisses et leur stress. Il en va de l'honneur de la France, pays des droits de l'Homme, que ces conditions de rétention soient dignes et humaines, afin de garantir la sérénité des débats et la tenue d'un procès équitable. Ces personnes doivent avoir accès à des sanitaires, pouvoir s'alimenter et dormir quelques heures dans des cellules qui ne soient pas infestées de rats et de cafards. Si ce n'est pas le cas partout, il est inacceptable que de telles geôles existent encore, en 2024. » Justine Devred, présidente de la Commission Libertés et droits de l'Homme de la Conférence des bâtonniers*

---

Nous invitons les médias à couvrir cette troisième édition de l'opération nationale afin de contribuer à une plus grande transparence et à une prise de conscience collective sur les enjeux liés aux conditions de détention.

La Conférence des bâtonniers de France est déterminée à œuvrer pour un système carcéral plus juste, respectueux des droits de l'Homme.

### À propos de la Conférence des bâtonniers de France

La Conférence des bâtonniers de France regroupe, exception faite du barreau de Paris, les 163 bâtonniers en exercice de l'hexagone et des outre-mer. Créée en 1903, la Conférence des bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des barreaux. La Conférence incarne l'ordinalité en mouvement.



**Pour plus d'informations et demande d'interview, veuillez contacter :**

Garance Ménard

Mail : [gmenard@conferencedesbatonniers.com](mailto:gmenard@conferencedesbatonniers.com)

Tél. : 01 44 41 99 19 / 06 73 59 34 87